

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE D'ENTRAIDE ET SOLIDARITÉS DU JEUDI 10 JUIN 2021

PROJET

Du fait de la crise sanitaire, le conseil d'administration *d'Entraide et Solidarités* avait décidé que cette assemblée générale se tiendrait en « visioconférence ». Seuls la présidente et six administrateurs étaient présents au siège, avec la directrice générale et la directrice du Pôle Ressources. Les adhérents avaient reçu par voie postale la convocation et les documents soumis à leur approbation, également mis à disposition sur le site internet de l'association. Et ils avaient été invités à voter par correspondance, ainsi que le permettait l'ordonnance du 2 décembre 2020, dans un délai convenable pour que les résultats soient divulgués lors de l'assemblée générale. Le 9 juin, une « commission de dépouillement » réunie au siège et composée de M. Frédéric Fleury, secrétaire de l'association, Mme Martine Gaudeau-Sedilleau, membre du bureau, et de Mmes Laurence Haas et Alexandra Ould-Iman, assistantes de direction, a procédé à l'ouverture des plis et au décompte des voix.

Ce jeudi 10 juin 2021 à 10 heures, la présidente de l'association, Mme Marie-Paul Legras-Froment, a ouvert **l'assemblée générale ordinaire d'Entraide et Solidarités**. M. Jean-Paul Mercier est désigné en qualité de secrétaire chargé de rédiger le procès-verbal de la réunion. Aux adhérents se sont joints des invités – salariés, personnes accompagnées, bénévoles non adhérents, partenaires institutionnels et associatifs – et plus de 80 personnes sont ainsi connectées en visioconférence. La présidente annonce que 178 adhérents sur 382 étaient à jour de cotisation au 9 juin. 155 ont voté, mais parmi ceux-ci 39 n'étaient pas à jour de cotisation, et 10 bulletins ont été déclarés nuls, de sorte que 106 bulletins étaient valables. Le quorum de 33% des adhérents à jour étant dépassé, l'assemblée générale ordinaire pouvait délibérer valablement.

La présidente exprime ses regrets de n'avoir pu se retrouver physiquement cette fois encore, puis évoque deux rendez-vous espérés après l'été : le baptême de la « Petite maison » du nom de Madeleine Perret, et l'inauguration des locaux rénovés du Service d'Insertion par l'Activité économique, peut-être lors de « portes ouvertes ». Elle regrette également de ne pouvoir donner la parole aux partenaires soumis au devoir de réserve en période électorale, et remercie les participants, avant de rappeler l'ordre du jour.

Résolution n°1 : Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 5 novembre 2020.

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du procès-verbal de la dernière assemblée générale, ratifie le présent procès-verbal.

Cette résolution ayant recueilli 94 voix pour, 1 voix contre et 11 abstentions, est adoptée.

RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION

Marie-Paul Legras-Froment donne lecture de son rapport, en soulignant le fait qu'« il a fallu ces derniers mois naviguer dans un épais brouillard d'incertitudes », et en adressant ses remerciements appuyés en particulier à la directrice générale et aux cadres de direction pour leur travail auprès des équipes, afin que celles-ci restent mobilisées auprès des personnes accompagnées. Pour l'avenir, elle indique notamment que la santé sera un axe fort de nos actions. Dans l'assistance en visioconférence M. Abel Pirès, suppléant de la députée Sabine Thillaye, fait savoir que des fonds sont disponibles dans le cadre du Plan de Relance, que nous devrions solliciter.

Résolution n°2 : Approbation du Rapport moral et d'orientation.

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport moral et d'orientation, ratifie le présent rapport.

Cette résolution ayant recueilli 95 voix pour, 4 voix contre et 7 abstentions, est adoptée.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Christelle Dehghani, directrice générale, introduit la présentation du rapport d'activité en traitant des « fonctions support », et en s'appuyant sur un partage à l'écran de documents vidéo. De même, chaque directeur de pôle expose ensuite les grandes lignes de l'activité de son secteur en 2020, ainsi que les principales perspectives pour 2021 : Sabine Rebeix pour le Pôle social et médical, Samuel Lorilleux pour l'Hébergement, qui citait au passage Saül Karsz (dans *Pourquoi le travail social ?*) : *praticiens et publics peuvent aussi éprouver du plaisir, rigoler, s'amuser* ; Nathalie Dréano pour l'Insertion des réfugiés et la Formation, Sylvain Badonnel et Sébastien Lamant pour l'Insertion par l'Activité économique, et Franck Sémard pour l'antenne de Chinon. Ce dernier concluant par une citation de Sénèque : *la vie, ce n'est pas d'attendre que les orages passent, mais d'apprendre à danser sous la pluie...*

La présidente adresse « un grand merci à l'ensemble des forces vives » de l'association, ainsi qu'à Marie-Paul Mémy pour sa contribution au document résumant l'activité 2020.

Résolution n°3 : rapport d'activité.

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport d'activité 2020, ratifie le présent rapport.

Cette résolution ayant recueilli 95 voix pour, 2 voix contre et 9 abstentions, est adoptée.

PRÉSENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2020

Le trésorier, François Ferrisse, invite l'**expert-comptable** Rémi Lambert (cabinet TGS France) à exposer ces comptes à l'aide de documents projetés qui synthétisent la traduction chiffrée de tous les secteurs d'activité. Il note que l'impact de la crise sanitaire « est resté assez neutre sur le plan comptable ». Au total, environ 18 000 heures de travail ont été indemnisées. L'effectif au 31 décembre était de 176 équivalents temps plein et 71 ETP d'insertion, tandis que le bénévolat est valorisé à 5 ETP. L'exercice clos le 31.12.2020 se solde par un excédent un peu supérieur à 344 000 € et la trésorerie s'améliore, de sorte que la situation financière de l'association se renforce.

Résolution n°4 : Rapport financier

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport financier, ratifie le présent rapport.

Cette résolution ayant obtenu 93 voix pour, 0 voix contre et 13 abstentions, est adoptée.

Résolution n°5 : Approbation des comptes annuels, rapport de gestion et affectation du résultat

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion, ratifie le présent rapport.

Cette résolution ayant obtenu 93 voix pour, 0 voix contre et 13 abstentions, est adoptée.

A l'issue de cette présentation M. Eric Maurice, représentant la SAS Cabinet Maurice, **commissaire aux comptes**, a rappelé le rôle et le cadre d'intervention du commissaire aux comptes. Il précise ensuite que « *la crise a perturbé le fonctionnement des services, de même que le changement d'outils informatiques en début d'année, les changements de personnes, et la réforme du Plan comptable du secteur associatif et des activités sociales et médico-sociales. Malgré ces éléments, les services internes ont néanmoins répondu présents* ». Dans ce contexte, il rappelle que « *les échanges sont permanents. Les contrôles ont été effectués avec des focus sur les événements spécifiques (changements de plans comptables, suivi des nuits d'hôtel, dispositif PIC-route 37). Les contrôles n'ont pas révélé d'anomalies significatives* ». Puis il a donné lecture de son rapport sur les comptes annuels confirmant qu'ils « *traduisent bien la réalité de l'activité de l'association en 2020 et l'état de son patrimoine à la fin de l'année dernière* ». La correction des années déficitaires est totalement réalisée, et la saine situation financière de l'association lui permet d'aborder l'avenir avec confiance, concluait-il.

M. Maurice a enfin présenté le rapport spécial sur les conventions réglementées, qui fait état d'une part des relations entre l'association Entraide et Solidarités et l'association Entraide EcoBois. Et d'autre part, du fait que par convention M. Bernard Bonnin, administrateur, a mis à disposition d'Entraide et Solidarités, pour un loyer social, un appartement situé à Tours nord.

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultats et l'annexe arrêtés au 31 décembre 2020, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale donne quitus de leur gestion à tous les administrateurs pour l'année 2020.

Cette résolution ayant obtenu 93 voix pour, 0 voix contre et 13 abstentions, est adoptée.

Affectation des résultats

L'assemblée est invitée à approuver les affectations suivantes du résultat de 344 358 € :

- CHRS	+ 134 258 €
- Santé	+ 4 986 €
- Autres activités sociales	+ 150 815 €
- Formation	+ 22 036 €
- IAE	- 85 966 €
- MNA	+126 272 €
- Route 37	- 19 000 €
- Vie associative	+ 10 957 €

Cette affectation ayant obtenu 93 voix pour, 0 voix contre et 13 abstentions, est adoptée.

Résolution n°6 : Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementaires

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 612-5 du Code du Commerce, en approuve les termes.

Cette résolution ayant recueilli 94 voix pour, 0 contre et 12 abstentions, est adoptée.

Résolution n°7 : Renouvellement du Commissaire aux comptes titulaire pour la SAS du cabinet Maurice

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance de la fin du mandat du Commissaire aux comptes et de la proposition de renouveler le mandat de la SAS Cabinet Maurice, approuve cette proposition pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée statuant sur les comptes de l'année 2026.

Cette résolution ayant recueilli 99 voix pour, 0 contre et 7 abstentions, est adoptée.

Le trésorier, François Ferrisse, remercie chaleureusement tous ceux qui, dans un contexte difficile, ont permis de dégager l'an dernier encore un résultat positif, « mais toujours dans les mêmes modestes proportions par rapport au budget ». Un résultat qui permet de pérenniser les activités de l'association et d'accompagner les actions futures. Il évoque les plans d'investissements en cours sur les bâtiments – siège, Chambray, Chambrerie – qu'il faut rénover et adapter. Mais aussi le système d'information unifié intégrant la comptabilité, la paie et cette année toutes les activités sociales, qui va permettre de produire des indicateurs plus fréquents et plus pertinents pour mieux piloter les actions.

Questions de participants

- « ...Je suggère que l'Entraide s'engage vers une quantification de son empreinte carbone, avec un volet sur le numérique. Il serait motivant de viser un label adapté aux institutions de même taille que l'association... » : c'est intéressant mais c'est beaucoup de travail répond F. Ferrisse, pour prendre en compte l'impact macro de la structure, y compris l'impact caché du numérique, mais aussi au niveau de chacun des acteurs. On l'a vu à l'occasion de l'étude sur le parc automobile. C'est difficile mais important.
- « Combien de logements gérés par l'association et quels sont les risques locatifs ? Je souhaite qu'un rapport spécial technique et financier sur ce point soit présenté à la prochaine AG... » La directrice générale indique que plus de 200 logements occupés par environ 900 personnes sont gérés sous des statuts différents. Les impayés constituent le principal risque, et font l'objet d'indicateurs suivis. N'en cas de maintien dans les lieux au-delà de la prise en charge, nous avons parfois à recourir à la procédure d'expulsion, et comme tous les

bailleurs nous avons quelques problèmes de squat. Nous y travaillons, et ces questions font partie de celles qui ont motivé la création du poste de responsable des services généraux.

ÉLECTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La présidente indique que deux administratrices ont souhaité mettre fin à leur participation : Martine Deligné, trop prise par ailleurs, mais qui reste à la commission Vie associative et au groupe prospectif du PSM, et Géraldine Freydier. Quatre élus étaient renouvelables : Bernard Bonnin, François Curis, François Ferrisse et Marie-Paul Legras-Froment. Un candidat titulaire s'est déclaré : M. Bernard Schmitt, qui se présente brièvement. Tous ont été élus ou réélus pour trois ans.

Une candidate stagiaire s'était par ailleurs déclarée, Mme Véronique Chabalier, deux autres administrateurs restant stagiaires : Marie-Paule Mémy et Xavier de Lannoy.

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente clôt à 12h l'assemblée générale ordinaire 2021.

Marie-Paul Legras-Froment

Présidente

Jean-Paul Mercier

Secrétaire de séance